



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance est enregistré en format audio

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Parole au maire, suivi et correspondance

3.1 Parole au maire

3.2 Suivi

3.3 Correspondance

4. Période de questions des citoyens

5. Greffe et affaires juridiques

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 février 2026 et des séances extraordinaires du 26 février 2026

5.2 Mandats au directeur général et greffier trésorier

5.3 Projet pilote : Service de la collecte de matière résiduelle et de recyclage sur le chemin Lacs aux Brochets

6. Ressources humaines

6.1 Nomination des membres citoyens des comités municipaux

6.2 Mandat d'autorisation au maire et à la mairesse suppléante

7. Finances – trésorerie

7.1 Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs.

7.2 Facturation du 1^{er} au 28 février 2026

7.3 États des comptes

7.4 Rapport financier détaillé du 1^{er} février 28 février 2026

8. Sécurité civile et sécurité incendie

8.1 Les rapports mensuels des directeurs du service d'incendie sont déposés au conseil.

9. Travaux publics – voirie

9.1 Le rapport mensuel du directeur des travaux publics/voirie est déposé au conseil.

9.2 Offre de service pour le service d'abat de poussière

10. Urbanisme, aménagement et environnement

10.1 Le rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est déposé au conseil.

10.2 Offres de service pour la refonte du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme

11. Communication, loisirs et culture

11.1 Le rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projets et directeur des communications, est déposé au conseil.

12. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

13. Affaires diverses

13.1 Déclaration d'engagement d'éthique des bénévoles

13.2 Programme fédéral d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut



14. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

15. Période de questions des citoyens

16. Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le 19 mars 2026 à 18 h 30 au club Les Voyageurs des Collines et Ravins (Hill & Gully Riders) situé au 149 chemin d'Inlet, Mulgrave-et-Derry, à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, Lorraine Rochon, ainsi que les conseillers Sam Burke, Emile Givogue et Orville Miller.

Jean-Marie Duchamp a motivé son absence.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 10 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents à 18h36

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller numéro 5, monsieur Emile Givogue d'ajouter un sujet au point 13.2, soit le programme fédéral d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut. Tous les membres du conseil sont d'accord.

2. 2026-03-33 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-France Gareau

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

3. Parole au maire, suivi et correspondance

3.1 Parole au maire

- Mot de bienvenue du Maire, qui souhaite la bienvenue aux citoyens.

3.2 Suivi

- Lampadaires

- Appel d'offres projet fosses septiques (TECQ)

- Accroche portes de l'inspectrice

- Info citoyen en juin

- Requête citoyenne – programme d'indemnisation armes prohibées

- Décision de la Commission de toponymie



- Nombre de camp de jour dans la MRC
 - L'accessibilité universelle
- 3.3 Correspondance
- Il n'y a eu aucune correspondance.

4. Période de questions des citoyens

- Il y a eu des questions concernant :
- Budget
- Taxation

5. Greffe et affaires juridiques

5.1 2026-03-34 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 février 2026 et des séances extraordinaires du 26 février 2026 ;

Conformément à l'article 201 du Code municipal du Québec, les procès-verbaux de la séance du 17 février 2026 et des séances extraordinaires du 26 février 2026 sont déposés.

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2026 et les procès-verbaux des séances extraordinaires du 26 février 2026.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5.2 2026-03-35 Mandats au directeur général et greffier trésorier

CONSIDÉRANT QUE certaines actions initiées par l'administration précédente demeurent incomplètes et demandent des suivis :

- a) Une demande faite par l'Association des lacs Faucon et de la Dame, en mars 2024, pour que la municipalité entreprenne les démarches nécessaires afin de régulariser l'amerrissage d'hydravions sur le lac Lady. Un suivi a été demandé par l'association au directeur général par intérim, le 5 juin 2024, mais aucun suivi n'a été effectué ;
- b) Une demande a été faite le 28 février 2024 par l'Association des lacs Faucon et de la Dame, concernant une correction requise au panneau de rue installé par la municipalité pour le chemin Wilfred. Un suivi demandé le 6 juin 2025 par l'association semble ne pas avoir été répondu.

CONSIDÉRANT QUE certains enjeux de longue date demeurent sans solution ;

- a) La municipalité n'a pas d'entente écrite et détaillée avec le MTQ pour l'entretien de la Route 315, en particulier pour définir les responsabilités de chacune des parties lorsque des dommages importants affectent cette route. Le conseil est préoccupé par la situation, puisqu'il y a des risques de fermeture de cette dernière en cas de réparations importantes ;



b) Plusieurs résidents domiciliés en dehors de la Province de Québec ne peuvent pas payer leurs taxes via leur institution financière par faute de procédures appropriées.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire solutionner les enjeux qui demeurent non résolus depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et qui demeurent des irritants pour nombre de citoyens de la municipalité ;

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

QUE le Conseil mandate le directeur général et greffier-trésorier de prendre toute mesure possible, pour résoudre les problèmes suivants :

a) compléter les démarches nécessaires pour répondre aux demandes de l'Association des lacs Faucon et de la Dame concernant l'amerrissage des hydravions sur le lac Lady et d'effectuer la correction du panneau du chemin Wilfred ;

b) en collaboration avec le MTQ, développer une entente écrite et détaillée sur les responsabilités respectives du MTQ et de la municipalité dans des situations de dommages majeurs affectant l'intégrité structurelle de la Route 315 et pouvant causer sa fermeture ;

c) mettre en place une procédure permettant aux résidents domiciliés hors Québec de s'acquitter de leurs obligations pécuniaires envers la municipalité en utilisant les moyens technologiques existants, et en informer ces derniers le plus tôt possible.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5.3 2026-03-36 Projet pilote, service de la collecte de matières résiduelles et de recyclages sur le chemin Lac-aux-Brochets

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de desservir l'ensemble du territoire municipal concernant la collecte des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT la situation du chemin du Lac-aux-Brochets qui est municipalisé en aval et privé en amont ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac-aux-brochets est desservi seulement sur la partie municipalisée ;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire que l'ensemble dudit chemin soit desservi pour la collecte des matières résiduelles afin d'en connaître les tenant et aboutissants et de se servir de ces informations pour informer le Conseil aux fins de projets futurs ;

Il est proposé par Sam Burke

RÉSOLU

DE desservir l'ensemble du chemin du Lac-aux-Brochets pour la collecte des matières résiduelles et de fournir les bacs de recyclage en conséquence ;



Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6. Ressources humaines

6.1 2026-03-37 Nomination des membres citoyens sur les comités municipaux

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a demandé des candidatures pour pourvoir des postes sur différents comités ;

CONSIDÉRANT QUE des candidats ont répondu à la demande du Conseil ;

Il est proposé par Loraine Rochon

RÉSOLU

D'ENTÉRINER et de CONFIRMER les nominations des candidats selon les besoins des différents comités :

QUE les personnes mentionnées ci-dessous soient mandatées à siéger sur les différents comités de la municipalité de Mulgrave-et-Derry et ce, pour une période de deux (2) ans, à savoir :

Comité consultatif d'urbanisme :

- Michael Kane

QUE les personnes mentionnées ci-dessous soient mandatées à siéger sur les différents comités de la municipalité de Mulgrave-et-Derry et ce pour une période indéterminée.

Comité consultatif sur les services municipaux :

- Sandra Miller
- Micha Kropp
- Gary Berndt
- Marie Josée Guindon

Comité consultatif sur la transparence municipale :

- Bruce Fitzsimmons
- Suzanne Daoust

Comité consultatif sur les finances municipales :

- Maryse Swain

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité



6.2 2026-03-38 Mandat d'autorisation au maire et à la mairesse suppléante

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier est à l'emploi depuis le 16 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil travaille étroitement avec le directeur général et greffier trésorier depuis cinq mois ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil favorise la stabilité et la rétention du directeur général et greffier-trésorier actuel à ce poste ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est favorable d'autoriser le maire et la mairesse suppléante à engager des discussions concernant une proposition d'offre d'emploi pour le poste de directeur général et greffier trésorier, un poste permanent de fonctionnaire et cadre supérieur, avec monsieur Mario Briggs ;

CONSIDÉRANT QUE les discussions entre les deux parties sont favorables, le maire et la mairesse suppléante présentera aux membres du Conseil un projet de contrat de travail final ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail présenté répond aux attentes des membres du Conseil.

Il est proposé par Emile Givogue

RÉSOLU

D'AUTORISER le maire et la mairesse suppléante à engager des discussions concernant une proposition d'offre d'emploi pour le poste de directeur général et greffier trésorier, un poste permanent de fonctionnaire et cadre supérieur, avec monsieur Mario Briggs.

D'AUTORISER le maire, la mairesse suppléante ou les deux à signer l'accord contractuel après la présentation aux membres du Conseil de la version finale du contrat de travail répondant aux attentes.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

7. Finances – trésorerie

7.1 2026-03-39 - Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'autoriser les paiements pour la période du 1^{er} au 28 février 2026 ;

0041-20033	Mario B. Briggs - Honoraires professionnels	4 174,98\$
00042-DD	French Exc.- 2ème versement contrat déneigement	95 505,16\$
00043-DD	C. Berndt - 2ème versement déneigement	113 058,75\$
00044-DD	Formules Municipales - Feuilles délibération	981,83\$
00045-DD	Infotech - Préparation des patrons	388,05\$
00046-DD	Servitech Inc. - Requête sur dépôt de rôle	1 863,68\$
00047-DD	Exc. Lajeunesse - 2ème versement déneigement	38 786,82\$
00048-DD	Municipalité de Ripon - Incendie/Entraide	330,18\$
0049-20036	Dépanneur Mauzeroll - Timbres	63,41\$



00050-DD	Waste Management - Service du 16 - 31 janvier	1 288,10\$
00051-8254	Direction gestion MERN - Avis de mutation	6,00\$
00052-DD	Microrama - Appel de service 16 janvier	32,77\$
00053-DD	Canton Lochaber - Ordures, recyc. Écocentre	8 506,46\$
00054-DD	Numérique.ca - Support technique	80,48\$
00055-DD	Signature 360 - Lettrage pour camion	850,82\$
00056-DD	Cloudli Com. Ltd - Téléphonie janvier	85,61\$
00000-8249	Mun. Saint-André-Avellin - Assistance incendie	2 403,56\$
00000-DD	Ass. Lacs-Lombard - Partage des coûts	2 149,31\$
00000-8250	Direction gestion MERN - Avis de mutation	72,00\$
00000-DD	Microrama - Appel de service 16 janvier	2 232,81\$
00000-8251	Ville Côte Saint-Luc - Partage des coûts, Loi 96	34,15\$
00000-8252	Imprimerie Léonard - Bulletins de vote	1 552,16\$
00000-DD	Municipalité de Ripon - Quote-Part incendie	2 000,00\$
00000-DD	Imprimerie Papineauville - Copies	184,41\$
00000-DD	COMBEQ - Adhésion membre	436,91\$
00000-DD	Microrama - Bitdefender janvier - décembre	529,11\$
00000-8253	Telmatik - Système d'alerte citoyens	362,88\$
00000-DD	CRSBP de l'Outaouais - Cotisation annuelle	2 916,81\$
00000-DD	Deveau Dufour Mottet - Honoraires professionnels	2 278,40\$
00000-DD	Infotech - Changement de poste Sygem	478,60\$
00000-DD	Waste Management - Service du 1 au 15 janvier	220,34\$
00000-DD	CRSBP de l'Outaouais - Impression de signets	448,40\$
0000-20035	Receveur Général Canada - Remises employeur	3 566,22\$
0000-20037	Ministre Revenu Québec - Remises employeur	9 137,84\$
0057-20034	Mario B. Briggs - Honoraires professionnels	4 369,06\$
00058-DD	Infotech - Sygem pour portable DG	2 862,04\$
00059-DD	MRC de Papineau - Quote-Part	44 050,73\$
0060-20038	Bell Canada - Téléphone et internet biblio	164,99\$
0061-20039	Receveur Général Canada - Remises employeur	3 379,94\$
0062-20040	Ministre Revenu Québec - Remises employeur	8 892,40\$
00063-DD	Exc. Lajeunesse - Pousser neige, évacuer eau	1 103,76\$
00064-DD	Fournitures Denis - Fournitures de bureau	579,03\$
00065-DD	Imprimerie Papineauville - Copies	218,52\$
00066-DD	Waste Management - Service du 1 au 15 février	430,69\$
0067-20041	Hydro Québec - Garage 17 déc. - 18 février	1 101,94\$
00068-DD	Microrama Inf. - Appel de service 17 février	262,15\$
00069-DD	Securitas Technology - Garage 13 fév. - 12 mai	292,85\$
00070-DD	Energies Sonic Inc. - Diesel UFTS	5 946,30\$
00071-DD	Placements MacKenzie - Placements février	1 015,62\$
00072-DD	Éric Bordeleau - Allocation cellulaire	50,00\$
00073-DD	Carol-Anne Trottier - KM, allocation cellulaire	142,88\$
00074-DD	Michel Kadri - Loyer mars 2026	2 107,87\$
00075-DD	Numérique.ca - Conversion bilingue	1 075,02\$
Total		375 052,80\$

Il est proposé par Marie-France Gareau

RÉSOLU

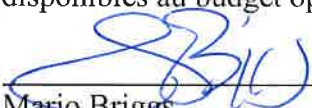
D'ADOPTER les prélèvements automatiques, les dépôts directs et les chèques émis entre le 1^{er} et 28 février 2026 totalisant une somme de 375 052,80 \$;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à effectuer les paiements.



CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.


Mario Briggs
Directeur général et greffier-trésorier

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Facturation du 1^{er} janvier jusqu'au 28 février 2026

Dépôt de l'ensemble des factures du mois de janvier et de février 2026 est soumis aux membres du Conseil.

7.3 État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élus pour analyse.

7.4 Dépôt du rapport financier détaillé du 1^{er} janvier au 28 février 2026

Le rapport détaillé est déposé aux élus pour analyse.

8. Sécurité civile et sécurité incendie

8.1 Le rapport mensuel du directeur du service des incendies est soumis aux membres du Conseil pour consultation.

9. Travaux publics-Voirie

9.1 Le rapport mensuel du directeur des travaux publics/voirie est soumis aux membres du Conseil pour consultation.

9.2 2026-03-40 Offre de service pour le service d'abat-poussière 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry possède plusieurs voies de circulation non pavées ;

CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique de traiter les chemins de terre de la municipalité avec un abat-poussière ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu une offre de service de l'entreprise Multi Routes au montant de 27 105\$ plus taxes pour l'épandage de 65000 litres de chlorure de calcium 35% ;

Il est proposé par Sam Burke

RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de l'entreprise Multi Routes au montant de 27 105 \$, plus taxes, pour une quantité de 65 000 litres de chlorure de calcium 35%.



DE COMPTABILISER la dépense dans le poste budgétaire numéro 02 32000 621.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

10. Urbanisme, aménagement et environnement

10.1 Le rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est soumis aux membres du conseil pour consultation.

10.2 2026-03-41 Offres de service pour la refonte du plan d'urbanisme et des règlements:

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire compléter une refonte de son plan d'urbanisme et de ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a lancé l'appel à plusieurs entreprises en urbanisme afin d'obtenir des soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu l'offre de service de l'entreprise de Cardo-urbanisme au montant de 20 900 \$ plus taxes ;

Il est proposé par Lorriane Rochon

RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de l'entreprise Cardo-Muli au montant de 20 900\$, plus taxes.

DE COMPTABILISER la dépense dans le poste budgétaire numéro 02 61000 414.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

11. Greffe, communication et chargé de projet

11.1 Le rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projet et directeur de communication, est soumis aux membres du conseil pour consultation.

12. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section.

13. Affaires diverses

13.1 2026-03-42 Déclaration d'engagement d'éthique des bénévoles

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire encadrer les bénévoles



participant aux comités ;

CONSIDÉRANT QU'UNE déclaration devra être signée par les bénévoles membres des différents comités consultatifs municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie de la déclaration signée sera déposée dans le dossier du bénévole.

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles s'engageront d'agir avec intégrité et respect, avec prudence face aux conflits d'intérêts, et dans l'intérêt de la collectivité :

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles s'engageront aussi à respecter la confidentialité et les règles du fonctionnement ;

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

D'ADOPTER le formulaire de déclaration d'engagement d'éthique suivant :

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ÉTHIQUE BÉNÉVOLE – COMITÉS ET ORGANES MUNICIPAUX

Dans le cadre de ma participation à titre de bénévole au sein d'un comité consultatif ou d'un organe relevant de la municipalité, je reconnais l'importance d'agir dans l'intérêt public et de maintenir la confiance des citoyens envers les institutions municipales.

En conséquence, je m'engage à :

- 1. Agir avec intégrité et respect**
Exercer mes fonctions avec honnêteté, impartialité et respect envers les citoyens, les élus, les employés municipaux et les autres bénévoles.
- 2. Éviter les conflits d'intérêts**
Signaler toute situation où mes intérêts personnels, professionnels ou financiers pourraient être perçus comme influençant mon jugement ou mes recommandations.
- 3. Respecter la confidentialité**
Ne pas divulguer d'informations confidentielles obtenues dans l'exercice de mes fonctions, sauf lorsque leur diffusion est autorisée ou requise.
- 4. Agir dans l'intérêt de la collectivité**
Si je suis membre d'un comité consultatif, contribuer aux travaux du comité de manière objective, en tenant compte de l'intérêt général de la municipalité.
- 5. Respecter les règles de fonctionnement**
Respecter les politiques, règlements et procédures applicables dans ma municipalité.

La présente déclaration constitue un engagement moral visant à favoriser une participation responsable et transparente aux activités municipales.

Nom : _____

Comité ou organisme : _____

Signature : _____



Date : _____

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

13.2 2026-03-43 – Programme fédéral d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry a reçu une pétition et de la correspondance de résidents exprimant des préoccupations concernant le programme d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut adopté par le gouvernement du Canada ;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation des armes à feu relève du gouvernement du Canada et est encadrée notamment par la Loi sur les armes à feu ainsi que par le Code criminel du Canada ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède ni l'autorité législative, ni le mandat, ni l'expertise nécessaires pour évaluer les politiques fédérales en matière d'armes à feu ou pour formuler une position politique complète sur cette question ;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une position détaillée et fondée sur des données probantes, reflétant les points de vue de l'ensemble des citoyens, exigerait un investissement important de temps et de ressources municipales qui dépasse les responsabilités principales de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal privilégie une approche institutionnelle visant à éviter de se prononcer sur des politiques publiques relevant des gouvernements supérieurs lorsque celles-ci ne concernent pas directement les compétences municipales telles que reconnues par la Loi sur les compétences municipales ;

Il proposé par Emile Givogue

RÉSOLU

QUE le Conseil accuse réception de la pétition et de la correspondance soumises par des résidents concernant le programme fédéral d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut.

QUE le Conseil reconnaît qu'un certain nombre de résidents ont exprimé des préoccupations et leur opposition à l'égard de cette politique fédérale.

QUE le Conseil réaffirme que les questions relatives à la réglementation des armes à feu relèvent de la compétence du gouvernement fédéral.

QUE le Conseil mandate le directeur général et greffier-trésorier de transmettre la présente résolution au député fédéral de la circonscription d'Argenteuil – Petite-Nation, Stéphane Lauzon, et au député provincial de la circonscription de Papineau, Mathieu Lacombe, afin qu'ils soient informés que des préoccupations ont été soulevées par des résidents de Mulgrave-et-Derry en regard du programme fédéral d'indemnisation des armes à feu de style arme d'assaut.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.



Adoptée à l'unanimité

14. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

- Paiement de taxation via l'institution bancaire
- Dépense du service d'incendie de la municipalité de Saint-André-Avellin
- Explication des trois paiements de la taxe foncière

15. Période de questions des citoyens

- Aucune question

16. 2026-03-44 - Levée de la séance

Il est proposé par Marie-France Gareau

QUE la séance soit levée à 19h46

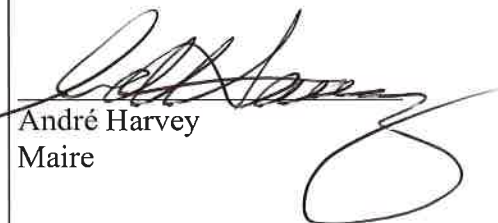
Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

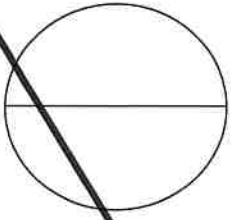
SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 9 avril 2026


André Harvey
Maire


Mario Briggs
Directeur général
et greffier-trésorier



2144